



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

PROJET DE DELIBERATION N° DEL2026-040 - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA CIGALLETTE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'élus		
En exercice	Présents	Votants
35	33	35

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril, le Conseil Municipal légalement convoqué le 01 avril 2026, s'est réuni Salle du conseil municipal en séance sous la présidence de M. Pierre GONZALVEZ, Maire.

Présents :

M. Pierre GONZALVEZ, Mme Florence CHAMBON, M. Alain PARENT, Mme Valérie CANILLAS, M. Denis SERRE, Mme Brigitte BARANDON, M. Ludovic GERMAIN, Mme Chantal ROUBAUD, M. Philippe ROUX, Mme Valérie BASIN, M. Thierry OLIVIER, Mme Elisabeth DELACROIX, M. Eric BRUXELLE, Mme Céline DOUSSOT, M. Gérard GAILLARD, Mme Sabine PLANEILLE, M. Laurent PAILLET, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, M. Nicolas VALIENTE, Mme Claire CLARETON, M. Alain OUDARD, Mme Nasser HAOUA FERRADJI, M. Christophe OUVIER, Mme Amandine AUDOUARD, M. David GALERA, M. Romain DUFAUD, M. Mathieu BONNET, M. Jamel FATMI, M. François DUCLAUX, M. Roman WIEVIORKA, Mme Amélie GHIGI-DIAZ, M. Christian MONTAGARD, Mme Sandra ROELANDTS DELAVAL.

Absents non excusés : 0

Procurations : Mme Annie MEYNARD donne pouvoir à M. Alain OUDARD ; M. William COURCINOX donne pouvoir à M. Romain DUFAUD

Secrétaire de séance : Monsieur Alain OUDARD

Le centre social et culturel La Cigarette, installé à L'Isle-sur-la-Sorgue depuis 1980, se situe au cœur du quartier prioritaire de la politique de la ville et intervient au bénéfice de tout le territoire communal. Il fonctionne grâce à une équipe de 10 salariés et environ 90 bénévoles.

Parmi ses actions phares, le centre social et culturel met en place des aides à la scolarité, organise des événements citoyens et culturels, conçoit des projets nutritionnels et anime des ateliers d'inclusion numérique...

Il est administré par un conseil d'administration, auxquels participent notamment des représentants du conseil municipal siégeant avec voix consultative.

Les statuts du centre social et culturel ne fixant pas le nombre de ces représentants, il est proposé de le fixer à 3.



Il est proposé en tant que titulaires :

- M. Alain PARENT
- M. Laurent PAILLET
- Mme Nassera FERRADJI

Il est proposé en tant que suppléants :

- Mme Claire CLARETON
- M. Nicolas VALIENTE
- Mme Annie MEYNARD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-33,
Vu les statuts du centre social et culturel La Cigarette en date du 25 avril 2019,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de 3 représentants de la commune au conseil d'administration du centre social et culturel La Cigarette.

APRÈS en avoir délibéré, DÉCIDE,

Article 1 : de désigner 3 représentants titulaires du conseil municipal au conseil d'administration du centre social et culturel La Cigarette

- M. Alain PARENT
- M. Laurent PAILLET
- Mme Nassera FERRADJI

Article 2 : de désigner 3 représentants suppléants du conseil municipal au conseil d'administration du centre social et culturel La Cigarette

- Mme Claire CLARETON
- M. Nicolas VALIENTE
- Mme Annie MEYNARD

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'Isle-sur-la-Sorgue, le 07 avril 2026

Monsieur Alain OUDARD
Secrétaire de séance

M. Pierre GONZALVEZ
Maire



Publiée le 08 avril 2026